

## Compte-rendu de l'assemblée générale de la SHMESP 15 novembre 2008

dimanche 16 novembre 2008, par SHMESP

148 sociétaires ont participé à l'assemblée.

Étaient excusés : Aigle D., Balossino S., Beck C., Beck P., Bériou N., Bischoff G., Bochaca M., Boudet J.-P., Bully S., Carraz D., Chevalier B., Chiffolleau J., Comte F., Cygler F., Deluz Ch., Drocourt N., Gaillard M., Grémois E., Hubert E., Jamme A., Joye S., Juchs J.-P., Judic B., Jugie P., Laffont P.-Y., Lebecq S., Lemesle B., Lerou S., Longère J., Lorans E., Lusignan S., Massoni A., Mazzoli-Guintard Ch., Menjot D., Millet H., Monnet P., Nagy P., Nebbiai D., Nicoud M., Nissen-Jaubert A., Picard C., Quaghebeur J., Raynaud Ch., Sénac Ph., Sère B., Sibon J., Suttor M., Theurot J., Tricard J., Veyssièrre G.

### Vie de la société

La présidente ouvre la séance en évoquant la mémoire des sociétaires disparus au cours des derniers mois.

Nicole Chareyron est décédée en janvier 2007. Elle était maître de conférences en littérature médiévale à l'Université de Montpellier III, ses premiers travaux portaient sur le chroniqueur Jean le Bel, elle a ensuite travaillé sur les récits de pèlerinages en Terre Sainte. Colette Jeudy est décédée le 16 juin 2008. Ancienne élève de l'École des chartes (promotion 1961), elle avait poursuivi sa carrière à l'IRHT (section latine) comme Directeur de recherche.

Priscille Aladjidi (née Dulin), née le 12 octobre 1973, docteure depuis 2006 (thèse sur la charité royale en France aux XIIIe-XVe siècles) s'est éteinte, après un an de lutte contre un cancer, le 22 août dernier, laissant trois petites filles, Domitille, Mathilde et Camille.

Nous avons enfin appris le décès d'Évelyne Patlagean le 11 novembre 2008. Professeur émérite à l'Université de Paris-X-Nanterre, elle était une grande spécialiste de l'Antiquité tardive et de Byzance. Elle avait acquis depuis la publication de sa thèse, *Pauvreté économique et pauvreté sociale à Byzance (IVe-VIIe siècle)* (Paris, EHESS, 1977) une réputation internationale. Tous ceux qui l'avaient approchée connaissaient sa gentillesse et ses grandes qualités humaines.

Nous rappelons qu'il appartient aux membres du comité de signaler au bureau les décès dont ils ont connaissance.

L'assemblée approuve ensuite les candidatures des nouveaux membres présentées par le bureau et dont la liste se trouve en annexe du présent compte rendu. Elle procède à la mise à jour du comité (cf. liste ci-jointe) et du bureau qui accueille Aude Mairey d'une part, chargée du site électronique de la SHMESP en remplacement de Pierre Bauduin, et Cédric Giraud d'autre part, qui secondera Thierry Kouamé pour la publication des actes des congrès.

Le bilan financier, présenté par notre trésorier, Pascal Montaubin, est approuvé à l'unanimité par l'ensemble des sociétaires. Compte tenu de la bonne santé financière de la SHMESP, l'assemblée approuve le maintien à 20 euros de la cotisation pour 2009. Les sociétaires qui désirent recevoir l'annuaire 2009-2010 devront être à jour de leur cotisation et s'acquitter des frais de port (3 euros).

La rentrée universitaire ayant souvent lieu dès la fin du mois de septembre et compte tenu des difficultés pour obtenir des amphithéâtres en Sorbonne au mois de novembre, la présidente propose d'avancer d'un mois la date de réunion de l'Assemblée générale. Celle-ci est donc fixée pour l'année prochaine au samedi 17 octobre 2009.

## Congrès

Le congrès du Caire a été d'une haute tenue scientifique et a permis la création de nombreux contacts entre médiévistes occidentaux et orientaux. Il a mis au premier plan la qualité et le dynamisme des jeunes médiévistes islamisants qui font honneur aux professeurs qui les ont formés. L'organisation parfaite, l'accueil de l'IFAO et les visites du Caire et des monastères du Wâdi Natrûn ont aussi participé à la qualité de ce congrès.

Le premier congrès de la Société en 1969 s'était tenu à Nice. Quarante ans plus tard, les historiens de cette même université sont heureux d'accueillir à nouveau les sociétaires. Le thème retenu porte sur « Mouvements de populations et déplacement des personnes ». Le sujet comprend trois champs d'investigation, présentés par Michel Lauwers : Mouvements de population, transformations du monde ancien ; Déplacements collectifs liés à l'encadrement des populations et à l'organisation du travail ; Circulation des détenteurs de l'autorité et les différentes formes de déambulation rituelle. Est exclu ce qui concerne plus spécifiquement les voyages et les voyageurs, objet du Congrès de 1995. Une collaboration a été établie avec nos collègues italiens, en particulier ceux de l'université de Turin. L'excursion aura lieu aux îles de Lérins, objet d'un programme de recherche mené par l'université de Nice, occasion aussi de visiter des sites normalement inaccessibles comme l'ensemble abbatial. Le Congrès se tiendra du jeudi 4 juin dans l'après-midi au samedi 6, l'excursion aura lieu le dimanche 7 juin. Les retours de bateaux sont prévus à 15 h. 30 (trains à prendre de Cannes ou de Nice). Une liste d'hôtels a déjà été fournie aux sociétaires. La fiche d'inscription est à remettre pour le 15 janvier 2009.

En 2010, les universités de Lyon II et de Lyon III, l'École normale supérieure LSH, et l'EHESP nous accueilleront à Lyon. Le thème est centré sur « les relations diplomatiques : sources, pratiques et enjeux ». Le Congrès se tiendra du 3 au 6 juin. Un appel à contributions sera diffusé au début du mois de janvier.

Depuis septembre 2008, un nouveau directeur a été nommé à la Maison française d'Oxford, angliciste, ancien professeur à l'université de Montpellier III. Grâce à Patrick Gilli, des contacts ont été noués, qui rendraient possible la tenue de notre congrès à Oxford en 2011. Un problème particulier se pose cependant, celui du logement, extrêmement onéreux, sauf si le cours de la Livre sterling se maintient à son niveau actuel par rapport à l'euro. Les sociétaires pourraient être accueillis dans les collèges pendant les semaines de vacances universitaires. Il faudrait pour cela que le Congrès se tienne plus tôt, dès fin mars ou début avril.

Bibliographie en ligne

A. Mairey demande que quelques consignes simples soient respectées lors de la saisie, en particulier le nom et l'indexation de la bibliographie ; elle rappelle que les articles de vulgarisation dans les dictionnaires ne sont pas pris en compte.

## CNRS

Le bilan 2004-2008 de la section 32 (mondes anciens et médiévaux) est présenté par Véronique Gazeau, actuelle présidente de la section, élue pour la période 2004-2008. V. Gazeau rappelle que la section 32 du Comité national se compose de 21 personnes. Ses missions sont l'évaluation des chercheurs, l'analyse de la prospective dans le cadre de la stratégie du CNRS. Il participe ainsi à l'élaboration de la politique scientifique de l'établissement. Au cours du mandat précédent (2004-2008), l'AERES s'est substituée au CNRS pour l'évaluation des UMR. En 2005, les délégations ont en partie échappé au CNRS, mais la direction scientifique a demandé à la section d'évaluer les dossiers. Chaque année, la section 32 évalue de 140 à 175 chercheurs. Si 20 chercheurs sont partis

à la retraite entre 2004 et 2007, ils ont été 18 l'année suivante, une situation qui devrait se renouveler dans les années à venir car 48 des 250 actifs ont plus de 61 ans. Pendant ce mandat, malgré 23 recrutements, la section a perdu plus de 20 chercheurs (38 départs en retraite, 2 décès, 5 départs vers l'enseignement, quelques changements de section). Aujourd'hui, il y a sept GDR en Histoire médiévale, dont deux en Archéométaballurgie dans le bassin méditerranéen et en Diplomatique. La section 32 est fière d'avoir obtenu deux médailles d'argent, l'une récompensant le travail de Michel Reddé (2007), et l'autre celui de Dominique Iogna-Prat (2008). En SHS, la section 32 est une de celles qui reçoit le plus de demandes de financement de colloques. Les dossiers sont le plus souvent au nombre de 14 ou 15 par session, et la section a alors régulièrement allongé son classement (de 7 en 2004 à 12 au printemps 2007). Il est rappelé que la section a rendu des avis à l'automne 2007 sur le classement européen des revues.

Recrutements 2009 :

- deux postes de CR1 (coloriés « Histoire et épigraphie du monde romain ») ;
- deux postes de CR2 (coloriés « Paléographie et codicologie médiévale ») ;
- 6 postes de DR2 dont un extérieur fléché IRHT, « Transmission des savoirs en Méditerranée médiévale ».

À propos des UMR de la vague C : l'UMR d'histoire médiévale de Nancy 2 a été transformée en « Équipe Recherche Labellisée », avec un engagement sur cinq ans. Ce label suscite de nombreuses inquiétudes parmi les membres du Comité national : la section 32 s'interroge sur la place du Comité national dans le nouveau schéma.

Bruno Laurieux, directeur scientifique par interim du département SHS, intervient ensuite sur la réforme du CNRS. Il s'agit d'une réforme de grande ampleur, liée à la réforme globale de la recherche qui met au centre du système les universités. Pour le CNRS, un changement de positionnement est nécessaire : il faut mettre en avant une fonction jusque-là peu développée, celle d'Agence de moyens, contribuant à la recherche universitaire. Elle se situerait en amont pour lancer des projets de recherches et en aval pour leur pérennisation. La déclinaison de la réforme est celle des Instituts, qui auront une double vocation, celle d'être des opérateurs de recherches (ils piloteront des unités ou seront coopérateurs avec des universités et autres organismes de recherches) et celle d'être des opérateurs de moyens. Ces Instituts pourront se voir confier par le ministère des fonctions de coordination nationale de la prospective de la recherche. Le projet concernant l'Institut des Sciences Humaines et sociales est en ligne depuis septembre. Quelques modifications ont été apportées en fonction des remarques de la communauté scientifique. La place du Comité national reste la même. Son rôle de prospective est essentiel. Il est une vitrine de la communauté scientifique (CNRS et enseignants-chercheurs).

Concernant le problème de la contractualisation, des équipes de recherche de l'université pourront être aidées financièrement par l'Agence de moyens qui distribuera des aides individuelles, sur projet et par équipes (aide des unités CNRS mais aussi des équipes d'accueil). Des chaires mixtes université-CNRS seront mises en place cette année, le CNRS paiera les deux tiers du salaire, le reste est à la charge de l'université. Elles seront occupées pour cinq ans, avec un projet de recherche dans un laboratoire, une décharge de services et un financement d'accompagnement. Le candidat sera recruté comme maître de conférences ou après une mutation, les étrangers pourront se présenter. Les thématiques privilégiées le seront dans des domaines spécialisés, peu enseignés à l'université comme l'Iran ancien.

Cette réforme suscite plusieurs remarques. V. Gazeau indique que le conseil scientifique du CNRS s'est prononcé contre ces chaires. R. Le Jan et C. Gauvard s'inquiètent des thématiques choisies, qui ne tiennent pas compte de la recherche dite « classique » et excluent de nombreux candidats universitaires de ces « chaires d'excellence ». M. Kaplan pense que le problème principal est le sacrifice du recrutement CNRS au profit de ces chaires. Il propose au vote la motion suivante : « La SHMESP, informée des changements probables dans le fonctionnement du CNRS, rappelle son attachement à ce que les instances majoritairement élues, comme les sections du Comité national, conservent un rôle décisif dans la définition de la politique scientifique ». La motion est adoptée à l'unanimité.

B. Laurieux répond que personne n'a remis en cause le rôle du Comité national. De nombreux sociétaires se plaignent plus largement du manque de communication des instances supérieures. Il faudrait pouvoir se concerter pour l'élaboration de ces chaires. A. Rucquoi s'interroge plus fondamentalement sur l'utilité de ces réformes. Pour B. Laurieux, l'objectif est de promouvoir la visibilité de la recherche. Le problème constant demeure la dispersion des centres de recherche et le saupoudrage des moyens. A. Nef regrette que toutes ces réformes soient réalisées dans la précipitation. Les propositions viennent du ministère, elles sont imposées sans explication. Plus généralement, elles renvoient à un discours ambiant sur l'inutilité des sciences humaines et sociales, et sur leur absence de rentabilité. B. Laurieux insiste sur la nécessité de créer un véritable institut national des sciences humaines et sociales pour promouvoir la recherche.

CNU

Le bilan du CNU est présenté par Geneviève Bühler-Thierry.

Pour les maîtres de conférences, 216 dossiers – dont 41 en requalification – ont été examinés cette année. 122 candidats (soit 56 % des examinés) ont été qualifiés. Sur ces 216 candidats, il y avait 100 antiquisants pour 80 médiévistes (les 36 autres concernent d'autres domaines dont l'archéométrie). Il y avait seulement 21 agrégés (54 en 2007) et 25 titulaires du CAPES (dont 20 en Histoire-Géographie). Les candidats sont aussi de plus en plus souvent des candidates : 128 femmes pour 88 hommes.

Pour les professeurs, 36 dossiers ont été examinés, avec une parité absolue homme/femme, mais 12 médiévistes seulement pour 24 antiquisants, avec une seule requalification ce qui tend à prouver que tout le monde trouve un poste... Sur ces 36 dossiers, 25 ont été qualifiés soit presque 70%. Les femmes réussissent mieux que les hommes, elles sont qualifiées à 60% contre 40% pour les hommes. La moyenne d'âge globale s'établit à 48 ans. La proportion d'étrangers est toujours assez forte puisqu'ils représentent 1/3 des candidats (principalement suisses, italiens et allemands), avec un taux de succès nettement inférieur aux candidats français : 58,5% contre 75%. Tous les candidats français étaient maîtres de conférences sauf trois. La plupart étaient agrégés. Dans dix ans, le tableau ne sera probablement pas le même....

Mission historique française en Allemagne

Thomas Lienhard, directeur de la Mission historique française en Allemagne, rend compte de l'actualité de cet Institut. Les rumeurs qui circulent à son égard sont infondées : l'avenir de la Mission historique est préservé. Seuls son nom et sa localisation vont changer (avec un déménagement prévu de Göttingen à Francfort-sur-le-Main). Pour autant, son programme scientifique est bien rempli et son budget permet de co-financer les projets de colloque ou les publications qui portent sur l'espace germanique. Deux postes sont prévus pour un doctorant et un post-doctorant.

Réforme des concours et mastérisation des formations

Régine le Jan rappelle qu'il s'agit d'une réforme globale qui touche tous les concours (dans une moindre mesure l'agrégation). Tous seront désormais passés au niveau des masters, avec trois priorités pour le ministère : la culture disciplinaire, la didactique et la connaissance du système éducatif. Elle souligne les principes qui ont guidé cette réforme : la différence entre la validation des acquis, du domaine des universités, et le recrutement, du domaine de l'employeur (l'Éducation nationale).

Ces principes ont suscité des inquiétudes. Les présidents des Sociétés des Historiens (antiquisants, médiévistes, modernistes et contemporanéistes) ont été reçus en juin et en septembre par le ministère. Tous ont insisté sur le contenu du concours qui doit rester disciplinaire, et comprendre à l'écrit l'histoire et la géographie. Tous prônent le maintien d'un programme disciplinaire pour le concours du CAPES (même s'il n'est plus celui de l'agrégation).

Le master pose plusieurs problèmes. Il semble difficile de faire de manière concomitante un master Recherche et le concours de recrutement. Le problème du stage est aussi évoqué puisque le ministère supprime l'année de stage réalisée après la réussite au concours. La question des jurys se pose également puisque dans certaines épreuves les universitaires seront très minoritaires (« connaissance du système éducatif »). Enfin, la réforme instaure de fait la précarisation des futurs enseignants sortis avec un master « Enseignement », mais sans concours.

Après la parution du décret, R. le Jan, ainsi que les autres présidents des associations d'historiens, ont demandé de nouveaux entretiens au ministère, sans résultat. Les motions rédigées par les quatre Sociétés, condamnant la réforme des concours et la précipitation dans laquelle elle doit être menée, n'ont eu aucun effet.

Notre survie comme universitaires dépend en grande partie des programmes du secondaire. L'histoire était jusqu'à présent enseignée dans toutes les sections de l'enseignement secondaire. H. Tison – qui représentait l'APHG lors de l'assemblée générale – intervient alors pour souligner que la réforme du lycée entraînera une diminution du nombre d'heures enseignées en histoire-géographie, et donc à terme, une diminution du nombre de postes au concours (pour l'agrégation comme pour le CAPES). Il dénonce l'allègement des programmes dans les lycées, incompatible avec la qualité de l'enseignement dispensé. La nature des nouveaux concours va également abaisser le niveau des futurs enseignants ; il faut maintenir un programme pour chaque période, et conserver à l'oral deux épreuves disciplinaires et une pédagogique.

F. Collard s'insurge également contre la nature des épreuves à l'écrit comme à l'oral qui réduirait considérablement la place du disciplinaire au profit des enseignements dispensés par l'IUFM. G. Sidéris, maître de conférences à l'IUFM, lui répond que la pédagogie s'appuie de toute façon sur le disciplinaire. A. Nef précise que le décret pose un problème majeur : il ne garantit aucunement le maintien du caractère national du concours. Il pourrait s'agir à terme d'un concours national avec des épreuves académiques. Selon M. Kaplan, nous avons un certain nombre d'armes pour faire bouger les princes qui nous gouvernent. Les universités peuvent ne pas envoyer les maquettes. Dans ce nouveau concours, le niveau des exigences scientifiques est en effet sacrifié, et le nombre de postes sera diminué.

Une enquête menée auprès des universités montre que les réponses aux exigences ministérielles sont diverses : de nombreuses motions contre la réforme et sa précipitation émanent de départements, d'UFR, de Conseils Scientifiques, plus rarement de Conseils d'Administration. En dépit des motions, le président peut décider d'envoyer les maquettes au ministère. Il faudrait convenir d'un boycott administratif et ne pas les faire remonter. Le problème reste cependant celui de la concurrence entre les universités, voire entre départements voisins (à Reims, I.

Heullant-Donat précise que les géographes vont faire les maquettes). A. Grémois souligne qu'avec la réforme, le nombre de postes à l'université va se réduire. A Rouen, trois postes disparaîtraient ainsi. A. Nef ajoute qu'à Paris IV, le CA a voté la non-remontée des maquettes. Elle renvoie à l'appel du 8 novembre que chacun peut signer. Elle demande que des négociations sur le contenu du concours soient ouvertes. Pour G. Bühler-Thierry, la situation est plus complexe dans les universités généralistes dont les étudiants inscrits en lettres ou en histoire représentent finalement un effectif réduit.

Ces diverses critiques aboutissent à l'adoption d'une motion proposée par F. Collard : « Réunis en Assemblée générale le 15 novembre 2008, les membres de la SHMESP font savoir leur opposition résolue à la réforme des concours de recrutement de l'enseignement secondaire dont ils contestent radicalement l'architecture et la philosophie très préjudiciables au maintien du niveau disciplinaire. Ils rejettent aussi la mastérisation des concours, absolument irréalisable en l'état ainsi que la procédure imposée par le ministère pour la confection de nouvelles maquettes de master consécutive au projet de réforme. Ils en appellent à la solidarité de toutes les universités pour empêcher la transmission fatale des maquettes au ministère ».

Liberté pour l'Histoire

D. Barthélémy présente l'association « Liberté pour l'Histoire », inquiète de la tendance actuelle des parlements européens à voter des lois sur ce que les historiens doivent – ou ne doivent pas – dire sur les événements passés. Le directeur en est Pierre Nora, qui a lancé à Blois un appel sur les risques d'une telle moralisation de l'histoire. Il n'appartient à aucun parti politique de définir les événements historiques. Pour plus de renseignements, on se reportera au site suivant : [www.lph-asso.fr](http://www.lph-asso.fr)

Réseau CARMEN

Les enjeux de l'Histoire sont maintenant européens. W. Verbaal intervient alors au nom du réseau CARMEN et suggère la création en histoire médiévale d'une école doctorale au niveau européen qui permettrait d'accroître la visibilité de la recherche et d'exercer une pression supplémentaire sur nos dirigeants. Une telle école existe déjà sur la Renaissance et l'Humanisme à Florence.

Classement des revues

Une dernière discussion s'engage sur le problème du classement des revues. D. Menjot a fait savoir qu'aux yeux de l'AERES, il ne s'agit pas d'un classement prioritaire dans l'évaluation des chercheurs et des laboratoires. G. Bühler-Thierry rappelle que l'évaluation de la recherche doit être qualitative et non quantitative. Il faudrait des critères transparents sur le classement des revues par l'AERES. D. Barthélémy voudrait refuser toute modalité d'évaluation, mais P. Bauduin rappelle que cela poserait des problèmes dans les conseils scientifiques des universités car l'évaluation joue un rôle au moment de l'affectation des crédits aux laboratoires de recherche. N. Weill-Parot souhaiterait que nous ne nous laissions pas sans cesse dicter nos critères par les sciences dures. M. Kaplan souligne la nécessité de l'évaluation (puisque les universités reçoivent une masse d'argent globale que les conseils scientifiques doivent ensuite répartir). Mais l'évaluation des revues ne doit cependant pas être le seul critère.

L'assemblée générale a pris fin vers 17h30 et les sociétaires se sont ensuite retrouvés autour d'une coupe de champagne.

Régine Le Jan, présidente

Murielle Gaude-Ferragu, secrétaire adjointe

## Nouveaux membres 2008

### Membres associés

- 1. Arribet-Deroin (Danielle)

Maître de conférences, Université Paris 1, Institut d'histoire de l'art et archéologie

Parrains : J. Burnouf & R. Le Jan

- 2. Heusch (Carlos)

Professeur de littérature et civilisation de l'Espagne médiévale à l'ENS LSH

Parrains : J.-L. Gaulin & D. Menjot

- 3. Hoareau-Dodinau (Jacqueline)

Professeur d'histoire du droit, Université de Limoges

Parrains : J. Tricard & Ph. Depreux

- 4. Leon (Enrique)

Professeur de classes préparatoires (École des chartes), Lycée Henri IV

Parrains : Cl. Gauvard & J. Verger

- 5. Maquet (Arlette)

Professeur d'histoire-géographie, Lycée Ambroise-Brugière (Clermont-Ferrand)

Chargée de cours aux Universités de Clermont 1 et Clermont 2

Thèse : Cluny en Auvergne, des origines à la mort de Pierre le Vénérable (910-1156) (Paris 1, 2006)

Parrains : A. Dubreucq & M. Parisse

- 6. Panfili (Didier)

PRAG, IUFM de Bretagne

Chargé de cours, Université Rennes 2

Thèse : Comportements aristocratiques dans les pays de Tarn et de Garonne (Bas-Quercy et Haut-Toulousain) du XIe au XIIe siècle (Toulouse 2, 2008)

Parrains : M. Mousnier & D. Pichot

- 7. Schneider (Jens)

Chargé de cours, Université de Limoges

Thèse : Auf der Suche nach der verlorenen Reich : Kohärenz und Identität in Lotharingen (9.-10.Jh), Paris 1 & Paderborn, 2008)

Parrains : Ph. Depreux & R. Le Jan

### Membres associés temporaires

- 8. Balouzat-Loubet (Christelle)

ATER, Université Paris 1

Thèse : Le gouvernement de Mahaut d'Artois (1302-1329) (dir. Cl. Gauvard, en cours)

Parrains : Cl. Gauvard & St. Curveiller

- 9. Bellarbre (Julien)

Allocataire-moniteur, Université de Limoges (depuis 2007)

Thèse : Historiographie monastique, conscience identitaire et réseaux en Aquitaine et en Val de Loire des temps carolingiens au XIIe siècle (dir. Ph. Depreux, en cours)

Parrains : Ph. Depreux & A. Massoni

- 10. Berland (Florence)  
ATER, Université Lille 3  
Thèse : La cour de Bourgogne à Paris (1363-1422) (dir. B. Schnerb, en cours)  
Parrains : Ch. Mériaux & B. Schnerb
  
- 11. Brunner (Thomas)  
Chargé de cours, Université Strasbourg 2  
Thèse : Le passage du latin au français dans les chartes du nord de la France (dir. B.-M. Tock, en cours)  
Parrains : G. Bischoff & B.-M. Tock
  
- 12. Chaigne (Marion)  
Allocataire-monitrice, Université Paris 4 (depuis 2007)  
Thèse : L'entourage féminin des ducs d'Anjou-Provence (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) (dir. E. Crouzet-Pavan, en cours)  
Parrains : E. Crouzet-Pavan & L. Vissière
  
- 13. Chamboduc de Saint-Pulgent (Diane)  
AMN, Université Paris 4 (depuis 2007)  
Thèse : Les milieux populaires à Lucques dans les derniers siècles du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) (dir. E. Crouzet-Pavan, en cours)  
Parrains : E. Crouzet-Pavan & J.-Cl. Maire-Vigueur
  
- 14. Dejoux (Marie)  
Chargée de recherche documentaire, Université Paris 1/Archives nationales (depuis 2007)  
Thèse : Pouvoir et société en France d'après les enquêtes de Louis IX (dir. L. Feller, en cours)  
Parrains : L. Feller & F. Menant
  
- 15. Guittonneau (Pierre-Henri)  
Allocataire-moniteur, Université Paris 4 (depuis 2007)  
Thèse : 'Entour Paris' : les villes sur l'eau, étude d'un maillage urbain à la fin du Moyen Âge (dir. E. Crouzet-Pavan, en cours)  
Parrains : E. Crouzet-Pavan & L. Vissière
  
- 16. Labarthe (Hugues)  
ATER, Université de Saint-Étienne  
Thèse : Obéissance et fidélité. Une société transfrontalière à l'épreuve du schisme pontifical : la Gascogne, 1371-1430 (dir. M. Fournié & H. Millet, en cours)  
Parrains : M. Fournié & H. Millet
  
- 17. Kurdziel (Émilie)  
AMN, Université de Nanterre (depuis 2006)  
Thèse : Chanoines, chapitres cathédraux et églises collégiales du royaume d'Italie (milieu du IX<sup>e</sup> – milieu du XI<sup>e</sup> siècle) (dir. F. Bougard, en cours)  
Parrains : F. Bougard & B. Dumézil
  
- 18. Labey (Pauline)  
Allocataire-monitrice, Université Paris 7/EHESS (depuis 2007)  
Thèse : La situation des malades aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles (dir. A. Boureau, en cours)  
Parrains : É. Anheim & A. Boureau

- 19. Lafaye (Stéphane)  
Chargé de cours, Université de Limoges  
Thèse : Les moines de Cluny en Aquitaine (Xe-XIVe siècles) (dir. J.-L. Lemaitre, en cours)  
Parrains : Ph. Depreux & J. L. Lemaitre
  
- 20. Laget (Frédérique)  
Allocataire-monitrice, Université de Nantes (depuis 2006)  
Thèse : La perception de la mer dans l'Europe du Nord-Ouest à la fin du Moyen Âge (XIIIe-XVe siècle) (dir. J.-L. Sarrazin, en cours)  
Parrains : Ph. Josserand & J.-L. Sarrazin
  
- 21. Méry (Olivier)  
Allocataire-moniteur, Université Paris 1 (depuis 2007)  
Thèse : Relations sociales et échanges économiques aux XIV(e) et XV(e) siècles d'après les registres des notaires de Reilanne en haute Provence (dir. L. Feller, en cours)  
Parrains : L. Feller & F. Masè
  
- 22. Santamaria (Jean-Baptiste)  
AMN Lille 3 (désormais Pensionnaire de la fondation Thiers)  
Thèse : La chambre des comptes de Lille (1386-1419) (dir. B. Schnerb, en cours)  
Parrains : E. Lecuppre & B. Schnerb
  
- 23. Toneatto (Valentina)  
ATER, Université de Nanterre  
Thèse : Les langages de la richesse et la formation de la rationalité économique. Des origines patristiques aux lexiques de l'administration monastique du haut Moyen Âge (IVe-IXe siècle) (dir. F. Bougard, en cours)  
Parrains : F. Bougard & B. Dumézil
  
- 24. Tignolet (Claire)  
Allocataire-monitrice, Université Paris 1 (depuis 2007)  
Thèse : Théodulfe d'Orléans (v. 760 – 820/821) : parcours biographique (dir. R. Le Jan, en cours)  
Parrains : R. Le Jan & D. Iogna-Prat
  
- 25. Vagnon-Chureau (Emmanuelle)  
Chargée de cours, Université Paris 3  
Thèse : Cartographies et représentations occidentales de l'Orient méditerranéen (milieu XIIIe – fin XVe siècle) (Paris 1, 2007)  
Parrains : M. Balard, P. Gautier Dalché & Cl. Gauvard